
Château de Mesnières. Institution Saint Joseph. Mesnières en Bray (S.I.). Lettre informant les parents de l'échec à l'examen d'entrée.

Numéro d'inventaire : 1978.03801 (1-2)

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1960 (vers)

Description : 2 feuilles ronéotées vierges.

Mesures : hauteur : 271 mm ; largeur : 211 mm

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Mesnières-en-Bray

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Seine-Maritime, Mesnières-en-Bray

Château de Mesnières
Institution Saint Joseph
Mesnières en Bray.(S.I.)

Mesnières, le

M

J'ai le regret de vous informer que votre fils n'a point satisfait aux conditions d'admission aux Cours Professionnels. Il n'a obtenu que points sur un maximum de points.

Veillez nous dire si nous devons l'inscrire sur la liste des Cours Primaires pour la rentrée du prochain, afin de lui permettre en suivant le cours préparatoire à l'examen, d'affronter à nouveau le Concours en fin d'année scolaire et agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Supérieur,

108274 160 1-8

Château de Mesnières
Institution Saint Joseph
Mesnières en Bray.(S.I.)

Mesnières, le

M

J'ai le regret de vous informer que votre fils n'a point satisfait aux conditions d'admission aux Cours Professionnels. Il n'a obtenu que points sur un maximum de points.

Veillez nous dire si nous devons l'inscrire sur la liste des Cours Primaires pour la rentrée du prochain, afin de lui permettre en suivant le cours préparatoire à l'examen, d'affronter à nouveau le Concours en fin d'année scolaire et agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Supérieur,

108274 160 1-8

Château de Mesnières
Institution Saint Joseph
Mesnières en Bray.(S.I.)

Mesnières le

M

J'ai le regret de vous informer que votre fils n'a point
satisfait aux conditions d'admission aux Cours Professionnels.
Il n'a obtenu que points sur un maximum de points.

Veuillez nous dire si nous devons l'inscrire sur la liste
des Cours Primaires pour la rentrée du prochain, afin
de lui permettre, en suivant le cours préparatoire à l'examen,
d'affronter à nouveau le Concours en fin d'année scolaire et
agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le Supérieur,